



Règlement du tournoi « Clérybad 4 » samedi 14 & dimanche 15 Novembre 2020

Séries : N3/R4 R5/R6 D7/D8 D9/P10
P11/NC

Préambule :

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement.
Ce Règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions

Article 1 : Autorisation : Le tournoi est autorisé sous le numéro : 2000602.

Article 2 : Licences : Tout participant doit être en règle avec la FFBA et posséder sa licence compétition.

Article 3 : L'arbitrage

- ✓ Juge-arbitre :
- ✓ JA adjoint :
- ✓ Auto-arbitrage.

Article 4 : Catégories d'âge

- ✓ Minimales, cadet(te)s, juniors, séniors & vétérans sont acceptés.

Article 5 : Tableaux

N3/R4 R5/R6 D7/D8 D9/P10 P11/NC Simple, double & mixte joués en poules dans la mesure du possible.

- ✓ 2 sortants recherchés en priorité dans les poules de 4 de préférence.
- ✓ Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper, séparer ou supprimer, en fonction des inscriptions, un ou plusieurs tableaux d'une ou de plusieurs séries.
- ✓ Le nombre de participants sera limité pour permettre la constitution des poules.
- ✓ Les nouveaux tableaux de poule de 6 ou 7 proposés par la FFBAD pourront être organisés en fonction de l'évolution de la mise en place pratique de ces nouvelles dispositions règlementaires.
- ✓ Tableaux de consolante à l'étude également.

Si le nombre de participant(e)s le permet, des sous-catégories, dans chaque classement, pourront être faites en tenant compte des classements et moyennes hebdomadaires et ce afin de favoriser les poules à deux sortants.



Article 6 : Déroulement de la compétition



- ✓ Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD.
- ✓ Les joueurs doivent être présents dans la salle à l'heure de la convocation. S'ils veulent s'absenter, il est absolument indispensable de prévenir la table de marque et d'obtenir l'accord du JA.
- ✓ Entre l'appel de son nom et le début du match, le joueur dispose de 3 minutes pour finir de s'échauffer et tester les volants. Les joueurs non-présents 5 mn après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Il ne sera pas autorisé à quitter le terrain.
- ✓ Le temps de repos de 20 minutes est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant.
- ✓ Un échancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition
- ✓ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, mais le comité d'organisation se réserve le droit de demander la participation d'un arbitre à tout instant et particulièrement pour les finales.
- ✓ Les volants touchants les structures de la salle seront déclarés «faute » en jeu et au service.
- ✓ La tenue vestimentaire : doit être en conformité avec la circulaire fédérale. Cependant, seront autorisées les inscriptions indiquant le prénom des joueurs et joueuses.
- ✓ Samedi les simples **OU** les doubles mixtes seront joués entièrement
- ✓ Dimanche les doubles hommes et les doubles dames en entier.
- ✓ Un joueur s'inscrit soit en simple soit en Double Mixte.
Dérogation possible pour les joueuses N, R selon les inscriptions. Les joueuses N, R sont invitées à préciser en ce cas leur ordre de choix lors de leur inscription.
- ✓ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Article 7 : Volants

- ✓ Volants en plumes homologués compétition. Adaptation en fonction des mesures sanitaires et du protocole fédéral en vigueur le jour de la compétition (volants personnels marqués)
- ✓ En cas de litiges entre les joueurs, le volant choisi sera celui en vente dans la salle.
- ✓ L'approvisionnement des volants est à la charge des joueurs à parts égales.
- ✓ Le volant officiel de la compétition sera le RSL 3.

Article 8 : Inscription

- ✓ Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Un joueur peut s'inscrire en double avec X sans avoir l'assurance d'obtenir un partenaire.
- ✓ La date d'arrêt du classement est fixée au 31 Octobre 2020.
- ✓ En simple, l'inscription sera validée dans le tableau correspondant au classement hebdomadaire à la date d'arrêt ou à la date du tirage au sort. Le surclassement sera néanmoins autorisé s'il correspond à la série du classement immédiatement supérieur au classement à la date d'arrêt. Dans tous les cas, la priorité sera donnée aux joueurs évoluant dans leur série
- ✓ En double, l'inscription sera validée dans le tableau correspondant au classement hebdomadaire à la date d'arrêt du classement le plus haut d'un des deux joueurs de la paire. Le surclassement d'une paire sera autorisé:
 - si au moins un des joueurs joue dans son classement et que l'autre joueur n'est pas à plus de deux classement inférieurs
 - si la série demandée correspond à la série du classement hebdomadaire à la date d'arrêt immédiatement supérieur des 2 joueurs.

NOUVEAU : Le comité d'organisation se réserve le droit d'adapter le règlement concernant la constitution des tableaux, pour s'adapter aux nouveaux classements Septembre 2020, en particulier sur le mixte, en passant à des tableaux par cotes cpph voire en constituant les tableaux par TOP!

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.

- ✓ La **date limite d'inscription est le 31 Octobre 2020**, Paiement parvenus ! En cas de surnombre, seront sélectionnées les feuilles d'inscription acquittées des droits d'engagement selon leur ordre d'arrivée (cachet de la poste). Le nombre d'engagés par tableau est limité, une liste d'attente sera mise en place pour pallier aux éventuels forfaits signalés.
- ✓ Le nombre de places est fixé à 32 joueurs ou 32 paires par tableau. En cas de dépassement, voici les critères de priorité:
 - a) l'ordre d'arrivée du règlement, cachet de la Poste faisant foi
 - b) les 10 premiers noms inscrits pour le même clubPour une équipe de double, la date prise en compte est celle du dernier inscrit
- ✓ Les **frais d'engagement sont de 15€ pour un tableau et 20€ pour deux tableaux**
- ✓ Les inscriptions peuvent être envoyées par mail « **clerybad@gmail.com** » mais devront être confirmées par le paiement des engagements au moyen d'un **chèque bancaire libellé à l'ordre d' «AASC BADMINTON»**, devra être adressées à :
AASC - Franck DE BEJA 894 rue des Bordes 45370 DRY

Paiement possible par Virement avec courriel d'information indiquant département (ex 45) Club (ex AASC) / X T1 (nombre de 1 tableaux) / X T2 (nombre de 2 tableaux)/ tournoi Cléry

Aucune inscription ne sera prise **par téléphone ou par Badiste.**

- ✓ **Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifiés avant le 04/11/2020.** Passé ce délai ils ne sont remboursables qu'en cas de force

majeure (blessure, maladie, raison professionnelle) dûment justifiées par une attestation appropriée (certificat médical, attestation d'employeur).

- ✓ **Le tirage au sort aura lieu le 04 Novembre 2020.**
- ✓ Les convocations seront envoyées par e-mail dans les jours qui suivent le tirage au sort.



- ✓ Les joueurs sont convoqués une heure avant leur premier match.
- ✓ Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.
- ✓ Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes
- ✓ Les joueurs disposent de trois minutes entre l'appel et le début de leur match.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match

Article 10 : Forfait

- ✓ Si un joueur est déclaré forfait entre la date du tirage au sort et la date de la compétition, il pourra être remplacé par un autre joueur.
- ✓ Le joueur forfait devra prévenir le comité d'organisation **par mail** au plus tôt avant la compétition et devra justifier son forfait dans les 5 jours suivant la fin de la compétition auprès de la ligue Centre Val de Loire de Badminton conformément à la circulaire fédérale concernant les forfaits
- ✓ Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisation **par mail** de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non-participation.

Article 11 : Lieu de la compétition

- ✓
- ✓ La compétition se déroulera au gymnase de la CCVA (dit du collège) rue du collège 45370 Cléry-Saint-André.
- ✓ Deux salles contiguës, « Salle Verte : 4 terrains » et « Gymnase : 5 terrains », dans ce dernier seront priorisés les Tableaux N3/R4 ainsi que les simples par rapport aux doubles. Cette attribution sera de la responsabilité et décision du JA.

Article 12 : Protocole sanitaire

L'organisation devra faire appliquer le protocole sanitaire préconisé par la Ffbad pour le jour de la compétition, en fonction de son évolution, les joueurs seront tenus de le respecter sous peine de disqualification. Le public devra également respecter le protocole mis en place.

